

## Besoins de la marine

Liste des soumissionnaires: British American Oil Company Ltd.; Canadian Oil Companies Limited; McColl-Frontenac Oil Co., Ltd.; Imperial Oil Limited; Irving Oil Limited.

On a adjugé l'entreprise à la British American Oil Co. Ltd.

e) Saint-Jean, Terre-Neuve.

## Besoins de la marine

Cinq compagnies ont été priées de soumissionner. L'Imperial Oil Ltd., a présenté la seule soumission, qui fut acceptée.

N.B.—C'est également l'Imperial Oil Limited qui voit aux besoins de l'armée à cet endroit, aucune autre compagnie n'étant en mesure de remplir les commandes.

f) Cap-Breton, N.-E.

## Besoins de l'armée

Liste des soumissionnaires: British American Oil Company Ltd.; Canadian Oil Companies Limited; Imperial Oil Limited; Irving Oil Limited; Provincial Oils Limited; McColl-Frontenac Oil Co., Ltd.; Pennsylvania Oil Products Co.; Tidewater Oil Co., of Canada Ltd.

On a adjugé des entreprises à la British American Oil Co., Ltd. et à la Canadian Oil Companies Ltd.

## Besoins de la marine

Liste des soumissionnaires: British American Oil Company Ltd.; Canadian Oil Companies Limited; Imperial Oil Limited; Irving Oil Limited; Provincial Oils Limited; McColl-Frontenac Oil Co., Ltd.

On a adjugé l'entreprise à la British American Oil Company, Ltd.

4. Les commandes relatives aux besoins de l'armée sont adressées au ministère des Munitions et approvisionnements par le directeur des approvisionnements et du transport, ministère de la Défense nationale, à la demande du commandant du district militaire n° 6, à Halifax, N.-E.

Les commandes relatives aux besoins de la marine sont adressées au ministère des Munitions et approvisionnements par le directeur des magasins navals et des approvisionnements du corps d'aviation, par l'entremise du commandant de la zone aérienne de l'Est.

5. Non.

REMARQUE.—Les acheteurs locaux du ministère des Munitions et approvisionnements sont chargés de voir aux fournitures dont le ministère de l'Air peut avoir besoin sur le littoral de l'Est, afin d'assurer un contrôle plus efficace des livraisons et le maintien des approvisionnements. Les commandes sont réparties également entre les six compagnies en mesure de les remplir.

[L'hon. M. Howe.]

PRODUIT DU PORC IMPORTÉ DES ÉTATS-UNIS—  
RÉCLAMATIONS DE DRAWBACK ÉMANANT DES  
FABRICANTS DE SALAISONS

## M. HATFIELD:

1. Les fabricants de salaisons ont-ils présenté des réclamations pour obtenir le drawback sur la différence entre le prix de l'importation des produits du porc des États-Unis et le prix qui leur a été versé aux termes de l'accord sur l'exportation conclu avec la Grande-Bretagne pour l'année 1940?

2. Dans l'affirmative, quels montants a-t-on versés et à qui?

## L'hon. M. GIBSON:

1. Aucune réclamation de drawback sur la différence entre le prix de l'importation des produits du porc des États-Unis et le prix versé n'a été reçue des établissements de salaison sous le régime de l'accord sur l'exportation conclu avec la Grande-Bretagne pour l'année 1940.

2. Voir la réponse au n° 1.

## EMPLOI DE M. GEORGE W. TINGLEY

## M. DIEFENBAKER:

1. M. George W. Tingley est-il au service du ministère des Munitions et approvisionnements?

2. Dans l'affirmative, à quel titre?

3. Quelle est sa compétence à occuper un tel poste, et qui l'a recommandé?

4. Combien reçoit-il en salaire et en dépenses ou autre allocation?

## L'hon. M. HOWE:

1 et 2. Oui, durant une période d'épreuve de six mois, à titre de surintendant du matériel dans le service de révision et de réparation de la division de production d'avions.

3. a) Aptitudes du candidat pour le poste en question: Dentiste agréé et praticien de 1906 à 1917. Armée canadienne de 1917 à 1920. Cadillac Franchise de 1920 à 1924. Franklin Franchise de 1924 à 1930. Commerçant pour la General Motors—Commerce personnel, 1937. Membre du Conseil des commerçants de la General Motors—Ce Conseil trace la procédure à suivre par les commerçants de la General Motors aux États-Unis et au Canada. Membre du comité consultatif de la Fédération canadienne des commerçants d'automobiles. 1941: Directeur de l'Halifax Aero Club.

b) M. H. J. Carmichael, directeur général de la division de production de canons, ministère des Munitions et approvisionnements. M. Ralph P. Bell, directeur général de la division de production d'avions, ministère des Munitions et approvisionnements.

4. Salaire de \$5,000.00 par année outre les frais ordinaires de déplacement dans l'exercice de ses fonctions.